COMBAT OUVRIER

Hebdomadaire communiste révolutionnaire (trotskyste)

Pour la construction d'un parti ouvrier révolutionnaire en Martinique et en Guadeloupe. Pour l'émancipation des peuples de Martinique et de Guadeloupe. Pour la reconstruction de la IVéme Internationale.

SAMEDI 1er MARS 1980 | N° 59 | PRIX : Antilles 2F France 3F

Editorial

AFGHANISTAN: LA POPULATION S'OPPOSE OUVERTEMENT A L'INTERVENTION SOVIETIQUE

L'affirmation des bureaucrates soviétiques et de leurs alliés inconditionnels, selon laquelle les troupes soviétiques interviendraient à l'appel du peuple afghan contre une «ingérence étrangère», est de moins en moins soutenable. Les récents évènements montrent au contraire clairement qu'une majorité de la population afghane se dresse contre la présence des occupants soviétiques. La grève générale déclenchée par les commerçants de Kaboul, et suivie à une très large majorité, depuis le 20 février, est bien l'œuvre de citoyens afghans, de même que les manifestants descendus par milliers dans les rues de la capitale étaient bien des Afghans, non des Américains ou des Pakistanais. Lundi dernier encore, d'importantes manifestations ont eu lieu à Kaboul. Des manifestants juchés sur les toits des maisons scandaient des slogans islamiques «Allah o Akbar» (Dieu est grand) malgré la loi martiale. Bien que Radio Kaboul ait lancé un appel aux commerçants et aux fonctionnaires afin qu'ils reprennent leurs activités, la plupart des magasins sont restés fermés et les employés n'ont pas repris le travail. En province aussi, d'importants mouvements d'opposition se sont exprimés. Les émeutes de la fin de la semaine dernière contre la présence soviétique auraient fait 500 morts et près de 1000 blessés.

Ces actions, de même que les désertions massives qui affectent l'armée afghane et viennent renforcer les rangs de la rebellion, montrent l'opposition massive du peuple afghan à l'intervention soviétique.

L'armée afghane parvient de moins en moins à contrôler le pays, ce qui contraint l'Union Soviétique à envoyer de nouvelles troupes, et souligne d'autant l'absence de représentativité du régime de Karmal, l'actuel ministre.

L'intervention soviétique est une œuvre de répression. Elle est dans la droite ligne des précédentes interventions soviétiques en 1953 à Berlin-Est, en 1956 en Hongrie et en 1968 en Tchécoslovaquie. Il s'agit pour les bureaucrates du Kremlin d'étouffer toute opposition au sein de leur «glacis» de cette zone d'influence qui leur fut reconnue par l'impérialisme après 1945.

Et de même que l'impérialisme américain ne s'est pas gêné depuis cette époque pour réprimer dans le sang toute tentative d'échapper à son emprise, de même qu'à une plus petite échelle l'impérialisme français intervient pour maintenir ses «chasses gardées» africaines sous son contrôle, de même l'Union Soviétique fait son travail de gendarme des peuples dans la zone qui lui est impartie.

Ce que lui raprochent en fait les Carter et consorts, ce n'est pas d'étouffer les libertés ou de mettre au pas les populations, mais de consolider ses positions dans une région que l'impérialisme considère comme vitale pour ses intérêts. Mais les uns et les autres, impérialisme et bureaucratie soviétique, malgré tout ce qui les oppose, s'entendent comme larrons en foire lorsqu'il s'agit d'empêcher les peuples de mettre en place les régimes de leur choix.

JALTON : L'ASSEMBLEE EUROPEENNE ET LA QUESTION DU STATUT

Après la démission de Pierre Mauroy de son poste de député à l'Assemblée Européenne, c'est Frédéric Jalton, maire des Abymes qui occupera le siège laissé vacant à l'Assemblée de Strasbourg.

Dans une déclaration faite à France-Antilles et FR3, Jalton tente de montrer pourquoi il est important, selon lui, pour les Antilles d'être dans l'Europe et tente de justifier sa politique et celle des socialistes . «Nous savons très bien que nous ne sommes pas géographiquement dans l'Europe (Ah bon ?) mais force est de reconnaître qu'historiquement notre destin a été conditionné par des évènements qui se sont déroulés en Europe. Que nous y avons laissé notre sang pour la défense du monde libre et que notre culture y puise une bonne partie de ses bases»...

Notons d'abord que Dijoud, Chirac ou n'importe quel homme de la majorité aurait pu dire la même chose. Mais pour Jalton aussi voilà les raisons pour lesquelles, entre autres, nous devons nous intéresser aux «choses de l'Europe». C'est donc bien à l'Europe des guerres impérialistes, l'Europe de la bourgeoisie colonialiste qui a pillé et dominé les Antilles pendant des siècles, une bourgeoisie européenne qui a réalisé des profits sur le sang et la sueur de milliers de travailleurs coloniaux, c'est bien à cette Europe là que veut nous rattacher Jalton.

Sur le plan purement économique, le récent député européen, en voulant nous démontrer l'utilité de l'Assemblée Européenne ne fait que prouver le caractère absolument dérisoire des possibilités qu'offre l'Europe à l'économie des Antilles. Ecoutons-le : «Les départements d'Outre-Mer, pendant ces quinze dernières années ont dû supporter toutes les charges de la réglementation communautaire (tarif douanier, prélèvement agricole, etc...) sans pouvoir bénéficier des avantages de cette réglementation. Certains mécanismes communautaires n'étant pas applicables à la pêche antillaise, cette dernière se trouve lésée. Certes, en principe tous les fonds européens sont applicables aux départements d'Outre-Mer, mais en réalité, en faisant le bilan de cette application on constate qu'elle n'est qu'une fiction...»

Enfin, Jalton en guise de conclusion tient à lever toute équivoque et la «confusion savamment entretenue» au sujet de la position des socialistes guadeloupéens quant au problème du statut. Pour eux il s'agit bien sûr de demeurer dans le cadre français, c'est-à-dire dans le cadre colonial français. En guise de changement puisqu'il faut bien proposer quelque chose de différent que ce que propose la droite, ils demandent la mise en place d'un «conseil départemental» comme unique institution en remplacement du conseil général et régional, la suppression des préfets et leur remplacement, tenez-vous bien, par un commissaire du gouvernement, oh changement ! L'équivoque est bien levée, pour ceux qui en doutaient. Jalton et les socialistes ne veulent rien changer, que les noms.

Pierre Jean Christophe.

FORT DE FRANCE

FIN DE LA GREVE DES ASSURANCES

Les employés des assurances ont repris le travail le mardi 26, après un mois et demi de grève. Pour que les patrons acceptent enfin de négocier et de signer un accord, il aura fallu que les grévistes se fâchent et fassent le siège du Crédit Martiniquais pendant toute une matinée, bloquant par là même la circulation. En effet, le lundi 25, c'est à plus d'une centaine qu'ils se sont rendus devant le Crédit Martiniquais, pour y débusquer un certain Marry, président de l'Union des Assurances de Paris, et en même temps président du Conseil d'asministration du Crédit Martiniquais, qui depuis des semaines bloquait les négociations. Pour éviter que ce monsieur ne s'échappe, ils ont bloqué les issues de la banque (ce que naturellement la radio n'a pas manqué d'interpréter comme «une prise d'otages !»). Mais, soit qu'il fut absent, soit qu'il ait réussi à s'enfuir par une porte dérobée, il ne parut pas ce matin-là.

En tout cas, les responsables du Crédit Martiniquais eurent vite fait d'appeler la police qui s'empressa de venir «protéger» la banque, que personne ne menaçait ! Les grévistes se dispersèrent après plusieurs heures d'attente.

Le soir même les patrons des assurances accordaient aux employés une augmentation de salaire et une prime de transport. Bien sûr, ce n'est pas ce que réclamait les grévistes, qui n'ont obtenu que le point à 19F, alors qu'ils demandaient 21F, et la prime de transport de 80F alors qu'ils réclamaient 150F. Mais c'est quand même un acquis et il aura fallu de longues semaines de grève pour l'obtenir.

IRAN : OUVERTURE DE LA COMMISSION D'ENQUETE SUR LES CRIMES DU SHAH

UNE VICTOIRE POUR LA POPULATION IRANIENNE

Devant la mobilisation de la population en Iran exigeant une enquête sur les agissements du Shah pendant son règne, Carter a dû céder.

Il a cédé de bien mauvaise grâce, lanternant, tergiversant jusqu'à ne plus pouvoir faire autrement car les Iraniens conditionnaient la libération des otages (détenus depuis bientôt 4 mois) par l'ouverture de cette enquête.

Une commission d'enquête internationale a donc été constitutée. Elle a pour but de rendre publiques les exactions commises par le Shah pendant sa dictature, les crimes de sa police, les assassinats et les tortures de ses hommes de main ; elle pourra également étaler au grand jour les soutiens dont a bénéficié le Shah de la part des puissances impérialistes, notamment du gouvernement des Etats-Unis.

Mardi 26 février, une cinquantaine de victimes de la SAVAK (police politique du Shah), la plupart marchant à l'aide de béquilles, ou assis dans des chaises roulantes, sont venues témoigner devant la commission. Des parents de victimes assassinées étaient également venus; une centaine de personnes, elles-mêmes victimes ou parents de victimes du régime du Shah, ne purent être reçues. En fait, des milliers de personnes, voire des dizaines de milliers, pourraient venir témoigner (rappelons que le Shah, en une seule journée, fit tuer par son armée plus de 3000 manifestants défilant pacifiquement dans les rues de Téhéran).

De fait, une telle commission ne pourra que rappeler des faits déjà connus, mais qu'une certaine presse tend aujourd'hui à vouloir faire oublier, présentant presque le Shah comme un malheureux exilé, malade, pourchassé par des «fanatiques».

Même si elle reconnait honnêtement que le Shah fut un criminel, la commission ne pourra en rien réparer le mal commis sous sa dictature. Cependant, cela représente une victoire pour la population iranienne d'avoir obligé le gouvernement des Etats-Unis - qui soutenait cette dictature - à accepter la constitution de cette commission. En effet, l'impérialisme américain si arrogant, si méprisant vis-à-vis des masses iraniennes, a quand même dû passer par leurs volontés, ne serait-ce que pour la liberté des ressortissants retenus en otage.

LA CANNE DOMINEE PAR LES GROS CAPITALISTES

La répartition des terres en Martinique

D'après le recensement général de l'agriculture, qui date de 1974, les cultures de canne en Martinique se répartissent ainsi : 30 % du nombre des exploitations (soit 342), ont une superficie comprise entre 1 et 3 hectares, 60% ont entre 3 et 10 hectares (soit 680), et 3% seulement (soit 36) couvrent plus de 100 hectares. Le reste, soit un nombre assez négligeable : 75, représentant 7 % du nombre total, ayant une superficie comprise entre 10 et 100 hectares.

Par contre, ce petit nombre de gros propriétaires (3 % possède 63,7 % des surfaces plantées en canne, contre 5,9 % pour les petits propriétaires (1 à 3 hectares) et 21 % pour ceux ayant entre 3 et 10 hectares. C'est dire que près des deux tiers des surfaces plantées en canne sont dans les mains des gros propriétaires, qui ont nom Hayot, Aubéry, Simonnet, etc...

Pour souligner encore cette inégalité flagrante, il faut considérer le rendement des cannes. à l'hectare, selon la superficie cultivée. Pour les terres de 1 à 3 hectares, il est de 55 tonnes à l'hectare. Pour celles comprises entre 3 et 10 hectares, il est de 51 tonnes à l'hectare, et pour celles qui dépassent 100 hectares, il est de 75 tonnes à l'hectare, largement supérieur à la moyenne qui est elle de 68 tonnes à l'hectare. C'est dire que les terres des gros propriétaires sont les meilleures pour la culture, situées généralement dans les plaines ou les zones de plat, facilement mécanisables, et particulièrement soignées puisque bénéficiant des acquis de la technique (engrais, irrigation, destruction des parasites, etc...), leurs propriétaires ayant largement les moyens de les entretenir. Par contre les terres des petits propriétaires sont situées dans les zones de mornes, difficilement mécanisables, et irrigables, et de toute façon, leurs propriétaires ont généralement les plus grandes difficultés pour arriver à joindre les deux bouts, et sont trop pauvres pour leur consacrer un entretien adéquat.

Cette inégalité de rendement entraîne donc pour le gros propriétaire un accroissement de sa richesse, et renforce la misère du petit propriétaire.

Bien sûr, ces chiffres datent de 6 ans. Mais on peut les considérer comme toujours valables car la structure foncière n'a guère changé depuis. D'ailleurs l'évolution se ferait plutôt dans le sens d'une diminution des petites surfaces plantées en canne, car étant moins rentables elles ont tendance à disparaître, leurs propriétaires étant de plus en plus obligés de s'endetter. Par contre les gros planteurs font toujours des bénéfices considérables.

en Guadeloupe

8210 hectares sont exploités en faire-valoir direct par 4 sociétés sucrières.

12.000 Ha sont cultivés par 11.000 petits planteurs et colons.

Ce sont les chiffres publiés dans le rapport du du Centre Technique de la Canne et du Sucre en février 1980 portant sur la répartition des terres agricoles cultivées en canne jusqu'en 1979.

Les chiffres sont crus !

La terre est aux mains de 4 groupes financiers, tandis que la plus grande partie des planteurs (65 % possèdent moins d'un hectare et 30 % cultivent un à deux hectares de terre) suent sang et eau pour vivre avec les quelques 50 tonnes de canne que chacun à livrées à l'usine pendant la récolte.

Toujours selon le même rapport officiel, les 4 grosses sociétés livraient, jusqu'à 1979, 43% des cannes broyées par les usines. Les 11.000 planteurs se partagent donc les 57 % restant.

Le premier problème pour les paysans, pour ceux qui cultivent la terre est bien là. Ils n'ont pas de terre pour cultiver et décider ce qu'ils cultivent.

Ces grandes sociétés à la tête de véritables latifundias de plusieurs milliers d'hectares spéculent sur les terres, selon le profit qu'elles peuvent en tirer.

Déjà il est sûr que deux sociétés la SAUB (société agricole de l'usine Beauport) et la SAG (société agricole du groupe Darboussier-Empain) vendront une partie importante de leurs terres à l'Etat français pour réaliser une nouvelle réforme foncière. Il est non moins certain qu'elles se feront grassement payer par l'état et auront donc retiré de ces terres le maximum de profit.

La réforme foncière décidée par Dijoud se fera en dehors de tout contrôle des planteurs, des colons et des ouvriers agricoles qui se sont échinés sur ces terres durant des années. Il serait donc étonnant qu'elle ne profite pas principalement à une minorité de spéculateurs ou quelques gros planteurs, laissant des milliers d'ouvriers agricoles et de planteurs sans possibilité de cultiver un morceau de terre pour vivre décemment, eux et leur famille.

La terre doit appartenir à ceux qui la travaillent. Mais pour cela il faudra l'arracher des mains des rapaces capitalistes. Il faudra empêcher en particulier les capitalistes qui décident de fermer les usines de spéculer sur les terres.

Ce ne sont certes pas des négociations qui feront plier les capitalistes de la terre, mais la lutte acharnée des ouvriers agricoles et des petits planteurs spoliés depuis des années.

Marianne TIBUS

Martinique : la tonne à 182frs mais toujours des difficultés pour les petits planteurs

Le prix de la tonne de canne vient d'être fixé, après des semaines de discussions entre l'Association des Planteurs du Nord, présidée par M. Vankatapen (lui même gros propriétaire) et les usiniers du Galion et de Sainte-Marie. La récolte va donc commencer dans cette région.

Le prix est de 162F pour la tonne livrée au poste de transfert, et de 182 F pour la tonne livrée à l'usine. Rappelons que les usiniers pro posaient au départ 155F et que les planteurs avaient refusé net un tel prix, l'estimant largement insuffisant.

Mais ce prix est tributaire de la richesse de la canne en saccharose qui doit atteindre un rendement de 8. Or le rendement cette année serait moindre que celui de l'année dernière en raison du passage du cyclone. Le «plan David» décidé pour la canne devrait indemniser les planteurs , mais il y a de fortes chances pour que ce soient encore une fois les gros qui touchent et pas les petits. D'autre part, le transport reste à la charge des planteurs. Si cela ne pose guère de problèmes pour les gros propriétaires qui possèdent du matériel, c'est une lourde charge pour les petits propriétaires qui doivent le louer, d'autant plus que cette année la subvention de 10 F par tonne de canne transportée accordée pour la récolte 79 ne devrait pas être renouvelée, d'après les dires du préfet. L'Association des Planteurs en a pourtant fait la demande au Conseil Général.

Quant à la canne qui devrait commencer à être livrée au Lareinty dans la deuxième quinzaine de mars (date à laquelle l'usine devrait commencer à tourner), son prix devrait tourner d'après le Directeur de l'Agriculture, aux environs de 170 F pour un rendement de 8.

Martinique Guadeloupe quelques chiffres pour comparer

Il faut savoir que la production de canne de la Martinique équivaut à environ le tiers de celle de la Guadeloupe : 320 000 tonnes environ pour 78 en Martinique, contre 1 million de tonnes environ en Guadeloupe pour la même année (signalons cependant que ce chiffre a augmenté de 11 % pour l'année 79, d'après le récent rapport publié par le Centre de Technique de la Canne et du Sucre de Guadeloupe).

Les surfaces plantées en canne respectent approximativement les mêmes proportions : 7000 hectares en Martinique contre 20 000 hectares en Guadeloupe.

Par contre, la production de sucre est nettement différente dans les deux iles. Elle est proportionnellement beaucoup plus faible en Martinique, puisqu'une grande partie de la canne est destinée à la distillation et à la fabrication de rhum. La production de sucre en Guadeloupe tourne aux alentours de 100 000 tonnes, tandis qu'elle était de 12 600 tonnes en Martinique en 78, soit un peu plus de 12 % de la production guadeloupéenne. Sur ces 12 600 tonnes, 2340 ont été exportées, et le reste consommé ou utilisé sur place.

Baisse de la production : qui sont les responsables ?

Le rapport du centre technique de la canne et du sucre aborde aussi le problème de la productivité des exploitations de canne.

Il constate qu'au fil des années, la quantité de cannes livrées par hectare planté a baissé de : 75 T / Ha pour la période de 1959 à 1967,

à 60 T / Ha pour la période de 1967 à 1979.

(Pour la récolte 79, la quantité moyenne de cannes livrée n'a été que de 56,3 T à l'hectare.

La productivité baisse. C'est certain

Le rapporteur du CTCS évoque alors bien sûr les variations de la pluviométrie et autres phénomènes naturels qui ont joué en défaveur de la productivité. Mais il insiste néanmoins sur les «conséquences désastreuses d'un RELACHEMENT GENERAL de l'entretien des cultures», exhortant presque les planteurs à plus d'efforts.

Le rapporteur du CTCS ne sait-il pas que chaque année, le planteur se retrouve un peu plus endetté au Crédit Agricole en fin de récolte, puisqu'il ne perçoit pas pour la tonne de canne livrée un prix correspondant aux frais engagés pour l'entretien et la coupe de sa récolte ?

Le rapporteur du CTCS ne sait-il pas que le sac d'engrais augmente considérablement d'une année sur l'autre et qu'il en est ainsi pour tout ce qui est nécessaire à l'entretien des plantations ?

Les terres des usines elles aussi accusent une baisse importante des cannes livrées par hectare cultivé. Mais, là encore des explications existent et le CTCS le sait. En particulier les usiniers refusent de donner du travail aux ouvriers agricoles durant l'inter-récolte préférant laisser les cannes s'étouffer par les herbes plutôt que de payer les travailleurs.

Alors les voeux pieux des scientifiques du CTCS apparaissent bien hypocrites. Ils vont en tout cas dans le sens du bluff du gouvernement colonial sur une soi-disant aide à la «relance de l'industrie sucrière».

LA CRISE S'AGGRAVE : UNE CONDAMNATION DU CAPITALISME

Les experts de l'OCDE (Organisation de Coopération et de Développement économique) qui publie régulièrement des «radiographies» de l'économie capitaliste viennent de faire savoir qu'ils prévoient pour l'ensemble des pays capitalistes «une croissance zéro». L'augmentation du produit national brut pour l'ensemble des pays occidentaux sera réduite selon eux «à un taux à peu près nul». En d'autres termes cela veut dire que dans la plupart des pays capitalistes il y aura un ralentissement très net, voire un arrêt total des investissements. Compte tenu des fermetures d'entreprises pour cause de faillite ou tout simplement pour cause de «restructuration», le chômage augmentera encore dans les pays capitalistes. Ce chômage touchera à la fin de l'année plus de 20 millions de personnes soit l'équivalent d'un pays grand comme la France entièrement privé de travail.

Les conséquences de l'approfondissement de la crise peuvent être encore plus dramatiques pour les pays pauvres pour lesquels la croissance de la production alimentaire était déjà pratiquement voisine de zéro. Les pays pauvres comptent huit cents millions d'êtres humains vivant «en état de pauvreté absolue» ; cinquante millions de personnes sont mortes de faim cette année encore.

De plus les prévisions de l'OCDE ne sont données qu'à titre indicatif: Les experts de l'OCDE déclarent eux-mêmes que pour les établir ils ne se sont basés que sur les mécanismes réels. Ils n'ont pas tenu compte des «effets secondaires» par exemple de l'état d'esprit des chefs d'entreprises qui perdant toute confiance dans l'avenir immédiat se refuseraient délibérément à investir. Ce qui ne pourrait qu'aggraver les choses.

La situation que nous traversons se résume donc à un pilotage à vue pour les capitalistes.

Ils sont incapables de dominer leur propre système. Leurs meilleurs experts ne savent pas où, quand, ni comment évoluera cette crise.

La politique des capitalistes et des différents gouvernements à leur service est donc de limiter la casse ou plutôt que cette casse doit être supportee par les travailleurs.

POUR GEORGES MARCHAIS, L'ANTISEMITISME EN URSS N'EST PAS UNE INJUSTICE SOCIALE

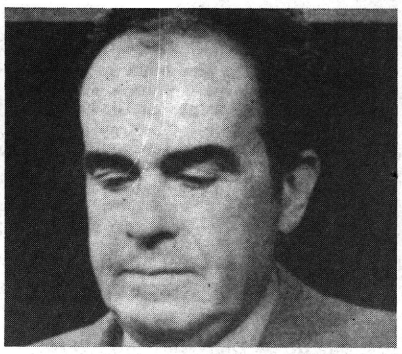

Lors de sa conférence de presse du 20 février, Georges Marchais a déclaré que la situation des juifs en URSS n'est pas pire que celle des noirs aux Etats Unis. En cherchant à minimiser le problème juif en URSS, il n'a fait que prouver l'existence de l'antisémitisme dans ce pays. Venant de la bouche du secrétaire général du parti communiste français, cette affirmation met au contraire le doute sur l'aspect plus «humain» de ce problème.

Marchais a fait un aveu de taille. Aux Etats Unis le racisme c'est la répression quotidienne contre les noirs. C'est l'emprisonnement des jeunes noirs pendant des années. C'est aussi la misère dans les ghettos. C'est cette situation révoltante que Marchais compare au sort des juifs en URSS.

En effet, la bureaucratie soviétique mène une véritable politique répressive contre les juifs. Elle prive non seulement ceux-ci de toute liberté d'expression mais elle ne leur donne même pas le droit d'aller en Israël. Elle sait que les juifs cherchent à émigrer non seulement pour des raisons religieuses mais aussi pour des raisons politiques car ils veulent fuir un régime totalitaire qui les opprime.

COMMUNIQUE

COMMUNIQUE DU CLUB DE LECTURE MUNICIPALE DE LA CULTURE DE POINTE-A-PITRE.

Attention ! A la demande de plusieurs lecteurs, l'étude de TI JEAN L'HORIZON de Simone SCHWARTZ BART, n'aura pas lieu le mardi 26 février mais le mardi 4 mars à la Maison de la Culture Remy Nainsouta, et à 18 heures

Faites le savoir !

Guadeloupe :

LES ELEVES-INFIRMIERS EN COLERE

Les élèves infirmiers ont fait une journée de grève le mardi 26 février, pour exiger de l'administration de la DDASS le paiement de leur bourse qu'ils ne perçoivent pas depuis 6 à 7 mois.

Après une assemblée générale qui s'est tenue dans l'amphithéâtre de l'école, le jour même, ils décidèrent d'aller en délégation tous ensemble à la DDASS à Basse-Terre pour y apporter une motion de protestation. Mais quelle ne fut pas leur surprise à leur arrivée à Basse-Terre de constater qu'«un comité d'accueil» composé de plusieurs CRS avait été mis en place pour leur interdire l'entrée de la préfecture, à l'intérieur de laquelle se trouvent les bureaux de la DDASS. Après discussion avec un chef des CRS et un représentant de la DDASS il fut alors décidé qu'une délégation de 8 élèves serait reçue en audience par le responsable des affaires économiques de la DDASS. A la suite de ces discussions le fonctionnaire de la DDASS rassura les grévistes en affirmant que la bourse serait payée dans la semaine même car le ministère de la santé venait de débloquer les crédits.

A l'heure où nous écrivons, nous ne savons pas si l'administration de la DDASS a tenu ses promesses. Mais d'ores et déjà on peut dire que c'est uniquement grâce à leur mobilisation que les élèves l'ont obligée à régler ce problème. C'est parce que l'administration coloniale savait que les élèves étaient sur le point de se mobiliser qu'ils ont fait diligence. Il faudrait donc croire que le langage de la force c'est le seul moyen qu'entendent les colonialistes. Car avant d'en arriver là, les élèves avaient multiplié les interventions auprès de la direction de l'école et de celle de la DDASS espérant ainsi résoudre leur problème. Mais toutes leurs tentatives étaient restées vaines. Et c'est parce qu'ils en avaient assez d'être lanternés qu'ils ont décidé d'employer d'autres méthodes. Ils ont eu raison.

Car le problème du retard de paiement des bourses n'est pas nouveau. Il se répète chaque année et les promotions précédentes l'ont aussi connu. Dernièrement ce sont les aides puéricultrices qui dénonçaient ce scandale par voie de presse car elles en ont été victimes pendant 10 mois. C'est dire que l'administration coloniale fait peu de cas de ces étudiants.

Cette fois ils ne l'ont pas accepté et ils ont su faire entendre leur colère.

FRANCE : ENCORE UN NOUVEL IMPOT CONTRE LES SALARIES

Les indemnités journalières perçues en 1979 sont imposables cette année. Après la vignette automobile, les impôts sur la retraite des vieillards, le gouvernement vient de trouver un nouvel impôt. Il ne s'embarrasse d'aucun scrupule pour voler les salariés, car en fait, les indemnités journalières et la retraite proviennent de sommes retenues sur le salaire.

Le gouvernement Giscard Barre s'ingénie à trouver tous les moyens pour faire payer la crise aux travailleurs. On se demande ce qu'il va inventer encore.

EMIGRATION

PTT : LES TRAVAILLEURS ANTILLAIS OBLIGENT LA CGT A NE PAS FAIRE DE SEGREGATION

Il y a quelque temps de cela, à Paris, un Antillais s'était fait agresser par des policiers alors qu'il se trouvait en plein service sur les lignes téléphoniques. La direction des PTT a refusé de le défendre. L'employé a dû porter plainte ayant à supporter seul les frais de procédure. Face aux difficultés financières qui se posaient à lui, la CGT des PTT a conseillé à ce travailleur de faire appel au soutien de ses camarades antillais pour l'aider à payer son avocat.

Ainsi donc, pour la CGT, les travailleurs antillais n'ont pas droit à son soutien. Elle ne considère pas qu'une agression policière contre un travailleur concerne l'ensemble des travailleurs qu'ils soient français ou immigrés.

Le meilleur soutien qu'elle aurait pu donner était de mobiliser tous les travailleurs des PTT. En réalité, ce syndicat ne cherche pas véritablement à défendre les intérêts de la classe ouvrière. On le voit bien quand il mène des luttes qu'il organise secteur par secteur. Il refuse d'organiser les travailleurs pour une offensive générale contre les patrons.

De nombreux travailleurs antillais des PTT n'ont pas accepté de soutenir seuls leur camarade. Ils ont dénoncé une telle ségrégation de la CGT, et l'ont obligée à retourner voir la direction. Celle-ci finalement s'est engagée à rembourser à l'employé tous ses frais de procédure.

Un tel recul de la direction prouve que c'est la lutte unitaire entre les travailleurs immigrés et travailleurs français qui est la plus juste.

R.A.T.P. : DES POLICIERS RACISTES RIDICULISES PAR UN ANTILLAIS

Le jeudi 14 février en fin d'après-midi, un Antillais, conducteur de métro, s'est trouvé indigné de l'attitude des policiers qui effectuaient des contrôles dans sa rame.

A travers la porte vitrée qui sépare la loge de conduite de la première voiture, il avait constaté que ces flics ne contrôlaient que des immigrés. Arrêtant le métro à une station, il fit remarquer aux flics que c'était du racisme de ne contrôler que les immigrés. Ils ne tinrent pas compte de ses propos et continuèrent leur contrôle.

Arrivé à la station suivante, après la descente des policiers, le conducteur remarqua de nouveau que ces mêmes policiers s'attaquaient cette fois aux Antillais qui étaient sur le quai. Très en colère, il dit franchement ce qu'il pensait des racistes.

Il y eut un petit attroupement et les policiers se trouvèrent embarrassés face au groupe de gens qui s'intéressaient à eux. Le conducteur antillais put reprendre son travail, après avoir montré qu'on peut parfois déjouer les manœuvres racistes des policiers en les montrant du doigt.

ECHOS DES ENTREPRISES

SOCALTRA : CHASSEZ HI HAN, KI NOUVEL REVIENT AU GALOP!

Hi Han a pris l'avion et s'en est allé, terrifié et dégoûté par les dizaines de têtes d'ânes dessinés un peu partout à l'atelier.

Nous l'avions bien dit : la place laissée par Ki Nouvel ? était chaude !

Celui-ci a repris sa place naturelle de super bourricot en chef et Rein lui a remis sur la tête le bonnet d'âne qu'il avait essayé sur la tête de Hi Han. Il est vrai que ce bonnet là lui va comme un gant!

SOCALTRA : UN NOUVEAU DIFFUSEUR DE LA VOIX DES METALLOS !

Les premiers à lire La Voix des Métallos, ce sont les chefs d'atelier et le directeur. En effet, à chaque parution de la feuille, Ki Nouvel? se précipite dans les vestiaires et en dérobe 5 exemplaires qu'il s'empresse de diffuser dans le bureau du directeur.

Aussi camarade, un conseil : si tu as manqué La Voix des Métallos, adresse-toi à Ki Nouvel ?. Il en aura toujours une pour toi...

CHFF TOUS LES JOURS AVEC, UN JOUR SANS!

Au CHFF un tract est sorti appelant les agents à un vidé du mardi gras. La direction, consciente de ce que nos blouses datant de Mathusalem pourraient être un excellent déguisement, a donné l'ordre de ne pas livrer de blouses le mardi gras au matin. Mais elle s'est donné du mal pour rien car déguisés tout au long de l'année nous avons préféré changer de tenue pour notre mardi - gras.

SECURITE SOCIALE : CASERNE BOUILLE : HIVERNAGE OU CAREME: LES SAISONS PASSENT MAIS LES DIFFICULTES DEMEURENT

A caserne Bouillé, quand c'est la saison des pluies, c'est un paysage lacustre qu'il nous faut traverser pour nous rendre au magasin ou à l'informatique. Tandis que lorsque prend place le carême, il nous faut par contre à travers des nuages de poussière trouver le chemin des portes.

De plus, nous sommes empoisonnés à longueur de journée par les allées et venues des voitures qui continuent à soulever cette même poussière et tout cela sans que la direction se soucie le moins du monde de trouver une solution.

Il est vrai que ces messieurs sont bien loin de ces problèmes d'eau et de poussières puisqu'ils sont bien à l'abri à Desclieux.

Ces messieurs qui sont responsables de la Sécurité Sociale montrent bien le souci qu'ils ont de la santé des travailleurs. Ils commencent par esquinter la santé de ceux qu'ils ont sous la main.

SECURITE SOCIALE RESULTAT DE LA COLLECTE

La collecte effectuée à Desclieux et au Rond Point le jeudi 4 février afin de soutenir «L'ECHO de la CAISSE», a rapporté 130,95F versés par 75 personnes.

Grace à ce soutien financier, «L'ECHO de la CAISSE» pourra continuer encore à résonner dans les bureaux de la C.G.S.S. !

ABYMES SOFROI : L'ENTREE DU NOUVEAU CASH : une UNE ETUVE

A la nouvelle entrée, les conditions de travail pour les contrôleurs sont pires qu'avant. En effet, le toit de cette construction est presque sur nos têtes et il fait une chaleur insoutenable là-dessous. La semaine dernière tous les contrôleurs n'en pouvaient plus et ont retiré leur chemise.

Le chef de service offusqué sans doute, de nous voir en sueur sur les machines modernes est intervenu pour que nous les remettions.

Mais une chose est sûre, c'est qu'il est urgent qu'ils prennent des dispositions car la chaleur cela fait exploser.

SOFROI : 8 CONTROLEURS, MAIS TOUJOURS 1 SEULE CAISSIERE : BRAVO PATRON!

Depuis une quinzaine de jours la direction de la Sofroi a ouvert une nouvelle entrée. Cet aménagement fait que les machines de contrôle sont au nombre de huit. En augmentant ainsi les postes de contrôle la direction diminue effectivement la durée d'attente des clients à ce niveau.

Toutefois, l'augmentation des postes de contrôle n'a pas entrainé une augmentation du nombre de caisses. C'est là une chose absolument absurde car en voulant diminuer le temps d'attente, la direction n'a fait que déplacer le mal du contrôle à la caisse. En période d'affluence c'est plus de 150 personnes qui attendent à la caisse pour payer. On peut dire que ces gens de la direction ne voient pas plus loin que le bout de leur nez.

POINTE-A-PITRE PRISUNIC - VILLE : PRIMES D'INVENTAIRE . . . SANS PAROLES.

Cette année, la direction a communiqué les primes d'inventaire, sans faire aucun commentaire :

- *les rayons d'alimentation : 70 %*
- *les rayons bazar : 70 %*
- *Nouveautés : 50 %*

Habituellement, durant plusieurs semaines à l'avance, on entend les lamentations de ces messieurs sur le fait qu'il y a «démarque inconnue» de plusieurs millions. Cette année, on ne sait rien de nos rayons. C'est sans doute que les affaires ont trop bien marché...

C'est surtout que cette histoire de primes d'inventaire, c'est du bluff.

Nous ferions mieux d'exiger que toutes les primes distribuées par les patrons selon leur bon vouloir soient intégrées dans nos salaires durant toute l'année.

GOSIER ESCALE : DES RAYONS EN SURMARQUE : MARCHANDISES KA FE PITIT. . .

A Escale, la prime, cette année est la meilleure des Ets Reynoird : 80 %. La direction nous a même dit «Allez Escale». Histoire de nous pousser à travailler plus encore, l'année prochaine.

Mais ce que tout le monde ne sait pas, c'est que le magasin serait en SURMARQUE : en clair, on retrouve plus de marchandises que les mouvements de stocks à partir du dépôt de Jarry ne le laissait prévoir. Incroyable !

Soit «marchandises ka fê pitit», soit les gens de la direction sont fous, soit encore, cette histoire de surmarque c'est une bonne blague. Et ce qui est vrai dans un sens, l'est dans l'autre quand les mêmes bonshommes clament qu'il y a de la «démarque inconnue» dans leurs rayons.

CENTRE HOSPITALIER DE P-A-P NOS CONGES ANNUELS : UN PROBLEME DONT SE MOQUENT CHEFS DE SERVICE ET ADMINISTRATION

Nous nous battons pour avoir nos congés à la même période que nos enfants, parce que nous sommes obligés de les prendre en charge pendant les vacances. Mais certains d'entre nous souhaitent aussi avoir des congés pour se reposer et non pour s'occuper des enfants.

Or dans une grande entreprise comme l'hôpital, aucune organisation n'a été prévue pour prendre en charge les enfants des agents, ni durant les vacances, ni à aucun moment de l'année d'ailleurs.

Ces messieurs qui dirigent les services et s'occupent de la marche de l'hôpital préfèrent sûrement déplorer le manque d'entente entre nous à l'occasion de l'organisation des congés annuels.

CENTRE HOSPITALIER P-A-P VISITE NOCTURNE A RICOU LE PERSONNEL RECLAME PLUS DE SECURITE.

Mardi 19 février à 23h40 le personnel de veille au service de dermato prévenu par des malades dut faire sortir un individu qui était venu se coucher sur le lit d'un malade. Ce n'est pas la première fois que semblable intrusion se produit et l'on comprend aisément que nos camarades, obligées lorsqu'elles sont de veille, à traverser la cour de Ricou, ne se sentent pas en sécurité.

Elles réclament l'embauche d'un vigile.

Mais une telle mesure ne suffira pas à résoudre le problème. Avant tout, c'est le renforcement d'un personnel en nombre insuffisant que nous devons réclamer. De toutes façons, la direction, qui en est responsable, doit trouver les moyens d'assurer notre sécurité ainsi que celle des malades.

Interview d'une travailleuse de la banane

Nous publions l'interview d'une ouvrière de la banane qui travaille sur une grande propriété au Lorrain, alors qu'elle habite Sainte-Marie. Agée de 42 ans, cette ouvrière agricole a 8 enfants à charge !

C.O. : Combien de jours as-tu travaillé depuis «David» ?

R. : En tout et pour tout, 3 jours !

C.O. : Rappelle-nous ton salaire ?

R. : 75 F par jour, mais comme j'habite loin, il faut que je paye 12 F par jour de transport. Donc je gagne en réalité 63 F.

C.O. : Quelle a été l'attitude du patron après le cyclone ?

R. : Il nous a donné une attestation de chômage technique et nous a dit que nous toucherions les 700 F. Cela ne lui coûtait rien, car ce n'est pas lui qui payait, mais l'état !

C.O. : Quand as-tu commencé à t'inquiéter ?

R. : Quand j'ai entendu dire en décembre qu'on avait commencé à payer. Je suis allée à la perception de Basse Pointe, et là on m'a dit qu'on a pas reçu la liste du personnel de l'habitation qur laquelle je travaille ! Par la suite, j'ai appris que 5 personnes de mon quartier ont été payées, sur la douzaine que nous sommes à travailler au Lorrain !

C.O. : Qu'as tu fait à ce moment là ?

R. : J'ai fait des démarches à la Préfecture, et à ce moment, on m'a dit que le patron avait «oublié» de faire la liste des bénéficiaires de l'aide ! Alors, le maire du Lorrain, sans doute sous les ordres de la Préfecture a relevé le nom des travailleurs et les a inscrits. A la suite d'une démarche à la Préfecture on m'a appris que nous serions payés incessamment, mais j'attends encore. Cependant, ceux qui ont eu la chance d'être inscrits tout de suite ont touché leur deuxième tranche !

C.O. : Et si tu ne t'étais pas débrouillée ?

R. : Rien n'aurait été fait !

C.O. : Qu'a fait le syndicat ?

R. : Rien !

C.O. : Pourquoi ?

R. : La responsable syndicale a toujours eu du travail !

C.O. : A-t-on parlé avec toi de la nécessité de lutter ?

R. : Oui, des membres de la CGTM de Trinité.

C.O. : Que penses-tu des protestations de ces temps derniers ?

R. : Il faudrait qu'elles réussissent, car sans travail, nous ne sommes rien !

C.O. : Aurait-on dû commencer à protester plus tôt ?

R. : Oui, car il est un peu tard pour remporter une victoire sur les patrons. Si nous avions commencé plus tôt, on ne se serait pas moqué de nous comme on l'a fait depuis 6 mois.

PROCES EN APPEL DES JEUNES DE SCHOELCHER

Le mardi 26 février s'est déroulé le procès en appel des Jeunes de Schœlcher. Le Parquet avait fait appel «a minima» du premier jugement rendu le 30 novembre dernier, car estimant les peines trop légères. Rappelons qu'il était reproché aux inculpés d'avoir frappé des Français sur la plage de Schœlcher au cours du mois de mars 1979.

Ce que l'accusation ne disait pas, c'est que ces incidents étaient survenus après une agression dont avait été victime l'un des jeunes de la part de militaires français. Ces militaires, connus de tous, n'ont jamais été poursuivis, par contre la justice s'est acharnée contre les jeunes qui se sont retrouvés emprisonnés pendant 3 mois. Il a fallu une vigoureuse protestation organisée par le Comité de Soutien pour qu'on relâche ces jeunes, dont auparavant l'un d'entre eux, Philippe Chloë a été retrouvé pendu dans sa cellule de prison.

Déjà lors du procès en novembre plusieurs centaines de personnes étaient venues apporter leur soutien aux inculpés. Le 26, il y eut encore plusieurs dizaines de présents à la Cour d'Appel pour manifester leur solidarité.

Le jugement a été mis en délibéré au 25 mars.

EUROMARCHE : HAYOT OBLIGE DE RECULER, MAIS PROVISOIREMENT

Le Ministre du Commerce vient de refuser au groupe Hayot l'autorisation de construire son Euromarché au Lamentin, dans sa forme actuelle.

En effet, s'il le déclare «utile», il demande cependant que la surface du magasin principal soit ramenée de 3.500 m² à 2.800 m². Si le ministère a formulé cette exigence, c'est bien pour donner un semblant de satisfaction aux petits commerçants du Lamentin qui s'étaient mobilisés pour obtenir l'annulation du projet Euromarché. Mais il reste que la construction de ce supermarché n'est pas interdite.

Aussi, si ses promoteurs décident que l'affaire en vaut quand même la peine, ils ont le champ libre du côté des pouvoirs publics pour mener à terme leur projet. Reste à savoir ce que les petits commerçants du Lamentin vont en penser !

ADAPEI

NOUS PRECISONS que l'article, paru dans le dernier numéro de Combat Ouvrier, concernait le centre ADAPEI de Guadeloupe; et non de Martinique.

CES RAIZET : GESTE RACISTE D'UN PROFESSEUR

Au collège du Raizet, le 14 février, un professeur français a donné un coup de pied à une jeune fille de sa classe sous un prétexte futile. La mère de l'élève s'est rendue immédiatement dans l'établissement pour faire savoir son mécontentement et il aura fallu qu'elle insiste et qu'elle élève fortement la voix pour que cette affaire soit prise en considération par un certain nombre de professeurs antillais ainsi que par le principal de l'établissement. Ce dernier, lors d'une confrontation entre la mère de l'élève et le professeur français tenta de minimiser les choses et de tout faire rentrer dans l'ordre mais le parent d'élève ne l'entendit pas de cette oreille ; d'autant plus que le professeur français lui répondit qu'il avait enseigné en Afrique et donnait des coups de pieds sans que cela fasse autant d'histoires...

La réprobation et la protestation générales obligèrent l'administration à suspendre ce professeur méprisant.

Encore une fois donc, l'année scolaire ne se sera pas passée sans qu'un coup de pied soit infligé à un élève et provenant d'enseignant dont le comportement et les propos sont dignes du parfait colonialiste.

Il y a tout juste un an, des blancs racistes s'attaquaient aux élèves de Baimbridge, et parmi eux, on notait la présence d'un professeur qui a été d'ailleurs suspendu après les évènements. Il y a deux ans, c'est un professeur du Lamentin qui donna un coup de pied à une jeune fille. Cela avait provoqué des manifestations importantes et des grèves dans les établissements.

Ces faits ne sont pas le fruit du simple hasard, ils sont bien trop fréquents et caractérisés pour cela. Ils sont la conséquence directe d'une situation coloniale qui pourrit. Et c'est le pouvoir colonial qui est le principal responsable. Car c'est lui qui favorise la venue de Français racistes, anciens coloniaux d'Algérie, d'Afrique ou d'autres anciennes colonies françaises et qui leur confère puissance et autorité aux Antilles.

C'est bien pour cela qu'il faut se battre contre le pouvoir colonial et l'extirper des Antilles. Mais aussi, dans l'immédiat, où que ce soit la population doit répondre du tac au tac à tout geste raciste ou méprisant, comme l'a fait la mère de l'élève du Raizet. Il faut à chaque fois dénoncer le scandale et le faire savoir. Il s'agit de refuser l'humiliation et de faire respecter sa dignité.

Des esclaves modernes dans la confection parisienne

Quatorze travailleurs turcs «clandestins» en France ont entamé une grève de la faim le 11 février. Ils veulent obtenir la carte de séjour et la carte de travail que la loi française leur impose de posséder. Ils ne veulent plus être des «hors la loi» en France, et veulent avoir le droit d'y travailler.

Par cette grève ils répondent aux conditions véritablement inhumaines, honteuses, que leur font des patrons rapaces et aussi le gouvernement avec ses lois policières.

Ces travailleurs ont quitté leur pays, attirés par les promesses trompeuses de recruteurs français venus les chercher dans leur pays. 30 000 à 40 000 immigrés travaillent «au noir» dans la confection. Des patrons les embauchent dans des ateliers clandestins à Paris. Ce sont des caves ou des garages insalubres où des dizaines de travailleurs piquent à la machine ou repassent des robes, pantalons, des blousons qui seront vendus cinquante à soixante fois plus cher que la somme de 5F à 7F qui leur est versée par vêtement. Ils subissent une exploitation éhontée, travaillant de 12 à 14h par jour pour des salaires de misère. N'étant pas déclarés, ils n'ont droit ni à la Sécurité Sociale, ni à l'hôpital, ni à des indemnités de chômage en cas de licenciement. Or ceux qui les emploient les jettent à la rue quand ils n'en ont plus besoin. Ces gens là ne pensent qu'à se remplir les poches. Grâce à ce trafic de main d'œuvre «au noir» ils économisent des millions en ne payant pas de TVA et le gouvernement crie au scandale.

Mais ce gouvernement a beau jeu de pleurer sur sa TVA. Il a laissé faire. Pire, avec ses lois scélérates anti-immigrés, ses décrets Bonnet, Stoléru, il condamne ces travailleurs à vivre dans la peur. Sans papiers, ils n'osent même pas sortir. Ils craignent les inévitables contrôles de police dans le métro, ou le soir dans la rue. Alors ils se cachent, dorment à même le sol dans les ateliers entre les machines à coudre.

En plein 20ème siècle, des patrons, le gouvernement français ont permis que s'établisse un véritable esclavage. En France des dizaines de milliers de travailleurs, Turcs, Yougoslaves ou Pakistanais engraissent des patrons du bâtiment, de l'agriculture et de la confection. Ces hommes et ces femmes ont le droit de vivre décemment et de travailler au grand jour comme n'importe quel travailleur. Quatorze travailleurs turcs dont une femme ont osé protester.

Par leur grève de la faim, c'est la société toute entière qu'ils accusent de porter une plaie aussi honteuse.

YOUGOSLAVIE : TITO, UN CHEF D'ETAT BOURGEOIS

D'après tous les communiqués, la mort de Tito est inéluctable. Le dirigeant yougoslave, âgé maintenant de 87 ans, et qui préside aux destinées de son pays depuis 35 ans, n'est plus maintenu en vie que par les efforts des médecins et les ressources de la science médicale Le problème de sa succession est d'ores et déjà posé.

Il est difficile de savoir à l'heure actuelle quelle équipe ou quel homme politique lui succédera, et si des conflits agitent dès maintenant les milieux dirigeants yougoslaves en vue de cette succession.

Ce que l'on peut cependant affirmer c'est qu'avec lui va disparaitre celui qui a su imposer l'unité nationale par son autorité acquise pendant la période de la guerre et de la résistance.

En effet, dans ce pays naguère divisé entre différentes nationalités (monténégrins, slovaques, slovènes, serbes et croates,etc...) c'est la résistance commune face à l'envahisseur allemand durant la seconde guerre mondiale, qui a cimenté l'unité nationale. Tito était le principal dirigeant de cette résistance, en même temps qu'un des principaux dirigeants du parti communiste yougoslave, tout d'abord affilié à Moscou. Lorsque sa résistance à l'envahisseur allemand va grouper derrière lui différentes couches de la bourgeoisie, yougoslaves, ce parti communiste, malgré son nom, de viendra tout naturellement un parti bourgeois radical qui prendra bientôt ses distances vis-à-vis de Staline. La rupture définitive de Tito avec celui-ci interviendra en 1948, date à laquelle la Yougoslavie rejoindra le camp des pays non-alignés et en deviendra le chef de file. Ce pays occupera désormais une sorte de position limite entre les deux blocs, soviétique et impérialiste.

Le rôle joué par Tito, en tant que rassembleur des différents peuples qui composent aujourd'hui la Yougoslavie, et en tant que symbole de l'indépendance de son pays par rapport aux deux blocs, a été très important. Sa disparition peut remettre en cause ces deux aspects de la politique yougoslave.

Quoi qu'il en soit, pour la classe ouvrière de ce pays, et pour toutes les couches laborieuses la mort de Tito ne changera pas grand-chose ; la bourgeoisie, que Tito représentait, se cherche de nouveaux dirigeants sans demander leur avis aux travailleurs.

COMBAT OUVRIER

Responsable de publication :
G. BEAUJOUR
Adresser
toute correspondance :
EN GUADELOUPE
à Gérard BEAUJOUR
B.P. 214
97110 POINTE-A-PITRE
EN MARTINIQUE
B.P. 386
97204 FORT-DE-FRANCE
EN FRANCE écrire à :
Combat Ouvrier
B.P. 145
75023 PARIS CEDEX

Impression
CIF Pointe-à-Pitre
Commission paritaire
N° 51728